

Durée :

2 jours

Les participants et leur pré-requis :

Tout conducteur de PEMP de catégorie 3B

Avoir 18 ans

Avoir effectué au préalable une formation aux port des EPI contre les chutes de hauteur, comportant un entraînement au port de ces équipements.

Il est recommandé de faire vérifier l'aptitude médicale à la conduite des PEMP préalablement par le médecin du travail de l'entreprise.

Chaque stagiaire doit être muni des équipements de protection individuelle adéquats.

Notre intervenant :

Formateur expert en manutention et levage.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : A définir

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

610 € HT (732 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Connaître les règles de sécurité dans la prise en main, la conduite et l'utilisation d'une PEMP,
- Être capable de mettre en oeuvre les connaissances nécessaires à l'utilisation des PEMP dans des tâches à emplacement de travail varié,
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Alternance d'apports théoriques et de pratique

Supports audio visuels adaptés

Support de cours remis à chaque participant faisant référence à la R486. Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'une attestation de stage.

Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Délivrance d'un test de contrôle de connaissance

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ La Réglementation et les textes en vigueur

- La prévention des risques et les accidents du travail,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs et leurs obligations,
- La recommandation R486, les décrets et les arrêtés
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.

■ La Technologie et le fonctionnement des PEMP

- Les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs limites d'utilisation,
- Les composants, leurs technologies et leurs principes de fonctionnement.
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et des dispositifs de sécurité,
- Identification et rôle des différents postes de commande.

■ Les conditions et les facteurs de stabilité, durant les manutentions et les déplacements,

- Les règles de stabilisation des PEMP,
- Lecture et utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur,
- Respect des limites de capacité de la PEMP.

■ Les principaux facteurs de risque dans la conduite des PEMP

- Conditions aux conditions climatiques : vent fort, gel, températures très basses.
- Nature du sol : sol mou, instable, plaques d'égouts, trottoirs...
- Présence de dévers ou de pente.
- Chute d'objet depuis la plateforme,
- Les risques de collision avec un autre équipement de travail,
- Les risques liés au manque de visibilité et à l'environnement (lignes électriques, voies de circulation, ...),
- Le renversement de la PEMP,
- Chute de hauteur du conducteur ou d'un opérateur embarqué,
- Les heurts de personnes au sol,
- Ecrasement / coincement contre un obstacle d'une partie du corps du conducteur ou d'un opérateur embarqué dans la plate-forme,
- Les autres risques (bruit, gabarit de la PEMP, travaux à réaliser, co-activité, carburant, fluides, batteries,...)
- Le risque d'incendie, d'explosion,...
- Les risques liés aux appareils pouvant détourner l'attention,
- Les effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives.

■ Les vérifications d'usage des PEMP

- La prise de poste, vérifications et les documents obligatoires,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Fin de poste et opérations de maintenance de 1er niveau,
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

■ Les règles de sécurité et de mise en œuvre des PEMP

- Mise en configuration d'exploitation de la PEMP,
- L'adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer,
- Le balisage de la zone d'évolution,
- Les différents pictogrammes et les panneaux de circulation,
- Le plan de circulation de l'entreprise ou du chantier.
- Les opérations interdites,
- La consignation des équipements interférents,
- Utilisation des dispositifs de dépannage et de secours,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.

■ Conduite et manœuvres des PEMP catégorie 3B

- La vérification de prise de poste,
- L'examen d'adéquation,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, dans toutes les configurations possibles du poste de conduite (mouvement inversé, perpendiculaire,...),
- La mise en oeuvre du poste de secours,
- Les gestes de commandement et de communication,
- Les déplacements de la PEMP le long de parois verticales et horizontales,
- Le positionnement de la PEMP en fonction du travail et de l'environnement,
- Le rôle du surveillant : balisage, signalisation,
- La configuration de la PEMP en position transport,
- Charger et décharger une PEMP de type 3 sur un engin de transport
- Effectuer une manoeuvre de descente de secours,
- Stationner et arrêter la PEMP en sécurité,
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance.

■ Test théorique et pratique .